



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Lille, le

-2 MAI 2022

Monsieur le Président,

Conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, je vous prie de trouver sous ce pli, un exemplaire du dossier de déclaration déposé par le Syndicat Mixte d'Assainissement de Valenciennes en date du 03 novembre 2021, complété le 16 mars 2022, ainsi qu'une copie de la confirmation de la décision de Monsieur le Préfet concernant l'opération suivante : **gestion des eaux pluviales par tamponnement/infiltration des eaux pluviales du bassin Rollin.**

François DEWILDE en charge de l'instruction de ce dossier enregistré sous le numéro 59-2021-00192, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (tél. 03 28 03 84.20 – mail :francois.dewilde@nord.gouv.fr).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes salutations distinguées.

La Responsable du Service
Eau Nature et Territoires

Hélène SOLVES

Monsieur le Président
de la CLE du SAGE ESCAUT
30, avenue de Saint Amand

59300 VALENCIENNES

Réf. : **393/PE**

Adresse : 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex
Tél. : 03 28 03 83 00

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/